



La Source des Moulins d'Hangest sur Somme

Récapitulatif des aides financières au 1er Janvier 2026

(annule et remplace les versions précédentes)

Des aides financières **forfaitaires et uniques par foyer en plus** de l'aide au raccordement sanitaire sont accordées aux habitants d'Hangest sur Somme **sur présentation d'une facture acquittée** pour l'un des travaux suivants ou du **certificat de conformité** délivré par Monsieur le Maire pour le raccordement au réseau d'assainissement. Ces aides sont versées aux permanences mensuelles

Travaux réalisés ouvrant droit à une aide unique par foyer non cumulable de 100 €

- Remplacement d'une chaudière à fuel - Installation de panneaux solaires
- Pose d'une prise de recharge électrique voiture
- Installation d'une pompe à chaleur - Remplacement d'un ballon eau chaude
- Isolation extérieure des maisons - Isolation des combles
- Remplacement des huisseries à double vitrage
- Installation de volets roulants solaires

Travaux ou achats réalisés ouvrant droit à une aide unique par foyer cumulable entre elles ainsi qu'avec l'une des aides citées ci-dessus :

- Destruction d'un nid de frelon par un professionnel.....75 €
- Installation d'un boîtier éthanol100 €
- Achat d'un véhicule hybride ou électrique ou en contrat LDD.....500 €
- Achat d'un vélo électrique.....100€
- Rénovation de toiture depuis 2025 : 10 % de la facture ttc limitée à 1000 €
- Installation d'une pompe de relevage (**assainissement**) depuis 2018.... 100 €

Association La Source des Moulins
d'Hangest-sur-Somme

39 rue d'Airaines 80310 HANGEST SUR SOMME
06.20.84.20.44 / source.des.moulins@gmail.com
N° SIRET : 80884362700015

